



Le Prône de Plouvien

Informations Générales

Courriel : mairie@plouvien.fr - annonces : prone@plouvien.fr - Internet : www.plouvien.fr

MEMENTO - MAT DA C'HOUZOD

MAIRIE :	☎ 02 98 40 91 16	TAXI DOUERIN	☎ 02 98 40 98 07
CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS. :	☎ 06 08 41 49 75	TAXIS NP TRANS BRETAGNE	☎ 06 83 63 79 39
POMPIERS :	☎ 18 ou 112	Assistante Sociale :	
GENDARMERIE :	☎ 17	Lannilis fermé	☎ 02 98 04 02 65
SAMU :	☎ 15	Saint-Renan	☎ 02 98 84 23 22
MÉDECIN : Appeler le centre	☎ 15	CLIC : permanence téléphonique de 9 ^H à 12 ^H	☎ 02 98 21 02 02
PHARMACIE de garde	☎ 32 37	ALCOOL ASSISTANCE	
CABINETS INFIRMIERS :		Plouvien-Ploudalmézeau	☎ 06 71 02 81 29
✓ RUE DE BESQUIEN	☎ 02 98 40 00 56	RESTOS DU CŒUR LANNILIS	☎ 09 62 13 99 14
✓ PLACE DE LA MAIRIE	☎ 02 29 02 64 09	Permanence les 14 et 28/4 (inscriptions aux mêmes dates de 9 ^H à 12 ^H) - restoducoeur.lannilis@orange.fr	
PLOUVIEN SOLIDAIRE : ☎ 06 49 25 59 27 ou 06 21 36 04 12		PAROISSE :	☎ 02 98 83 00 43 ou 02 98 83 18 38
plouviensolidaire@gmail.com			
https://plouvien-solidaire.asso-web.com			

À Plouvien

CORONAVIRUS

PLAN COMMUNAL DE LUTTE ET DE PROTECTION

Nous sommes actuellement dans la troisième semaine de confinement visant à éviter la propagation du coronavirus, qui a déjà provoqué tant d'hospitalisations et de décès.

Cette période est difficile pour tout le monde, d'autant que personne ne connaît aujourd'hui la date de retour à la normale.

- Elle est difficile pour ceux qui doivent continuer à travailler et nous avons tous une pensée pour eux, en particulier les plouviennois qui se dévouent auprès des malades, des personnes âgées, ou qui assurent des services publics indispensables : commerces, collectes des déchets, services d'eau et d'assainissement, maintien de l'ordre, enseignement à distance, réparations urgentes...

- elle est difficile pour ceux qui voient leurs revenus fondre ou disparaître et qui sont légitimement inquiets,

- elle est difficile pour ceux qui sont contraints au confinement et au respect des dispositions prévues (interdiction d'éloignement, attestation, pièce d'identité...).

Dans ce climat, je vous demande trois choses :

- d'abord de vous plier aux mesures imposées pour le bien de tous : il n'est pas normal qu'à Plouvien, en début de semaine, un groupe de jeunes mineurs se soit retrouvé au bourg à quatre heures du matin, au mépris des dispositions sur le confinement.

- ensuite de continuer à veiller sur vos amis, vos parents, vos voisins, surtout les plus âgés, pour qu'ils ne manquent pas du strict nécessaire. Heureusement, la solidarité de voisinage a encore un sens chez nous et j'ai pu m'en apercevoir à plusieurs reprises. En cas de difficultés, n'hésitez pas à appeler la mairie (tel. 02 98 40 91 16). Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider.

- enfin, pour vos courses et les besoins de services, de privilégier l'approvisionnement local, puisque notre commune a la chance de bénéficier de la plupart des services et commerces nécessaires.

Portez-vous bien, vous et les personnes que vous aimez.

Christian CALVEZ
Maire de Plouvien

COMMENT VOUS INFORMER ?

Les dispositions applicables évoluent rapidement.

Consultez régulièrement :

- le site internet de la mairie: <http://www.plouvien.fr>
- le panneau d'affichage lumineux devant la Mairie
- le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- le numéro vert : 0 800 130 000
- la presse quotidienne
- la télévision

RAPPEL DES MESURES BARRIÈRES

- Se laver les mains très régulièrement,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Utiliser des mouchoirs à usage unique,
- Saluer sans se serrer la main,
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec vos interlocuteurs.

INFORMATIONS MUNICIPALES - KELEIER AN TI KÉR

→ **MAIRIE** : Les services administratifs sont fermés mais l'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 au 02 98 40 91 16 (sauf mercredi après-midi et vendredi : 16:00) (mairie@plouvien.fr). L'accueil physique est possible, uniquement sur RDV. Les services techniques assurent le maintien en sécurité et en propreté du bourg, de la voirie et des équipements municipaux.

→ **POSTE** : L'agence Postale est fermée. La levée du courrier (boîte aux lettres jaune près de la Mairie) et la distribution sont assurées les mercredis, jeudis et vendredis jusqu'à nouvel ordre. Le Kelling's vend des timbres. Les clients de la Poste peuvent retirer de l'argent

dans les agences de Lesneven, Guipavas, Saint-Renan ou du Relecq-Kerhuon.

→ **ANALYSE D'EAU** : (9/3) : Nitrates (en N03) : 26 mg/L. Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

→ **URBANISME** : **Permis de construire accordé** : Pierre-Yves BILCOT, Brest : habitation et garage accolé, 4 rue de Kerriou. **Déclaration préalable** : Robin LE LAY : abri de jardin, 8 rue Per Jakez Hélias.

ETAT CIVIL

DÉCÈS : *Joseph LE BRIS, 78 ans, 106 rue Augustin Morvan. *Jean-Jacques MORVAN, 61 ans, 241 place de la Gare

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ S'ORGANISENT POUR VOUS SERVIR EN TOUTE SECURITE

Les cabinets infirmiers assurent tous leurs soins à domicile. Les médecins viennent vous chercher sur le parking. Vous n'avez plus à passer par la salle d'attente. Les ordonnances des personnes ayant des traitements longue durée sont reconductibles sans besoin de passer par votre médecin jusqu'au 31 mai. Pour les patients chroniques ou à risque covid-19 : anticipez votre passage à la pharmacie en téléphonant, en envoyant un mail (pharmacie.plouvien@mail.com) ou en utilisant le site de la pharmacie pour envoyer votre ordonnance. Celle-ci vous sera directement remise à votre véhicule à votre arrivée.

COMMERCES OUVERTS SUR PLOUVIEN : Des artisans et commerçants ont réduit ou arrêté leur activité mais sont susceptibles d'assurer leurs services, en cas d'absolue nécessité (Se renseigner directement auprès d'eux).

- **LA BOULANGERIE LELLING** : ouvert du lundi matin au dimanche midi (sauf mercredi) ☎ 02 98 40 95 48

- **LE BISTRO DES MOULINS DE TARIEC : traiteur et tabac** : du lundi au vendredi : 8:00 - 13:00 / 17:00 - 19:00. **Service de livraison** : commandes à passer le matin, la veille pour le lendemain ☎ 02 98 04 02 89.

- **LE KELLINGS : tabac-presse** : du lundi au samedi : 7:00 - 13:00 / 17:00 - 20:00 ; dimanche : 9:00 - 12:30

- **GARAGE FOURNIER : mécanique auto** - ☎ 02 98 40 92 11 - reste ouvert aux horaires habituels

- **TI-LOCAL : alimentaire** : mercredi : 13:30 - 18:30 ; vendredi : 13:30 - 19:00 ; samedi : 9:30 - 12:30 / 15:00 - 18:30

- **FERME DE KERGRAC'H : viande bio** : ouverte le mercredi de 17:00 à 19:00 - fermedekergrach@orange.fr

- **TY GWINIZ** sera de retour le lundi de 15:00 à 19:00 sur la place de la mairie. Il est préférable de passer commande au ☎ 06 14 76 08 21 par sms, facebook ou mail :

tygwiniz@gmail.com.

- **LA DROGUERIE DES ABERS, boutique itinérante de produits d'hygiène, d'entretien et Diy cosmétiques** (liquides, solides en vrac) organise des tournées de livraisons les mardis et samedis matins. Réassorts de savons, désinfectants, d'huiles essentielles... Vous pouvez passer votre commande sur www.ladroguerieadesabers.fr. Toutes les mesures de précautions sanitaires seront prises ! A bientôt !

GARDE D'ENFANTS : la garde des enfants du personnel soignant est assurée au niveau intercommunal.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS : *Information destinée aux familles ou futures familles pour obtenir des renseignements sur la garde de leur enfant ou futur enfant dans plusieurs mois malgré cette période difficile. **Permanences téléphoniques** : du lundi au vendredi : de 9:00 à 11:00 au 06 01 44 01 12 ; de 11:00 à 14:00 au 06 98 56 32 22 ; de 15:00 à 17:00 au 06 01 44 01 12. Par mail : rpam@plabennec.fr.

RECENSEMENT DES MODES DE GARDE : Suite à la fermeture des crèches, les CAF apportent leur appui aux Préfets et aux collectivités territoriales qui mettent en place un service de garde destiné aux jeunes enfants des personnels « prioritaires » indispensables à la gestion de la crise sanitaire. A cet effet, pour mise en relation à venir, elles recensent les besoins d'accueil des parents et les offres d'accueil disponibles sur le site "monenfant.fr" : <https://monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19> Les parents intéressés doivent se faire connaître et s'inscrire sur ce site : monenfant.fr dans l'espace - COVID-19 : garde d'enfants, parents et professionnels.

L'ÉCOUTE PASAJ : Vous avez entre 12 et 25 ans, vous habitez dans le Finistère ? Tous les soirs de 20h à 23h, ainsi que les mercredis de 14h à 17h, 1 psychologue de Pasaj est à votre écoute. Vous pouvez appeler aussi souvent que vous en avez besoin. Les appels sont confidentiels et l'anonymat respecté. *Sms : 06 32 98 22 07, *skype : pasaj29, *mail : pasaj29@pasaj.fr, *☎ 02 98 43 10 20 ou 06 32 98 22 07.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Les permanences du Conciliateur de justice du canton sont suspendues. Toutefois, il est possible de le saisir par courriel... Suivant le cas, il pourra prendre en charge le dossier et effectuer certaines démarches par téléphone ou courriel... afin de rechercher une solution amiable au problème soulevé, sans pour autant acter l'accord par un constat d'accord (qui nécessite la présence physique des intervenants). jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : SERVICES INDISPENSABLES :

⇒ accueil@pays-des-abers.fr

⇒ **SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT** : ☎ 02 30 26 02 82 / sea@pays-des-abers.fr

⇒ **POINT ACCUEIL EMPLOI** : ☎ 02 90 85 30 12 / accueil.emploi@pays-des-abers.fr

⇒ **PLIE** : defiemploi@pays-des-abers.fr

⇒ **MISSION LOCALE** : acc.plblnl@mlpb.org

⇒ **LE SERVICE DÉCHETS** : ☎ 02 90 85 30 18 www.cc-plabennec-abers.fr

- La collecte des déchets est susceptible de subir des perturbations. Les jours de sortie des bacs individuels restent inchangés. Si votre bac n'a pas été collecté le jour habituel de collecte, laissez-le en extérieur, il sera ramassé les jours suivants.

- **Points éco-propreté bourg** : ne pas les utiliser. Il est demandé de stocker papiers, cartons et bouteilles (non-polluants) chez vous jusqu'à la fin du confinement.

- Les déchèteries et aires de déchets verts sont fermées. Tout dépôt devant ou à proximité de ces sites est également strictement interdit. Des contrôles seront effectués et les contrevenants feront l'objet de poursuites.

les feux sont interdits. Dans tous les cas, vous êtes invités à garder les déchets chez vous en attendant des jours meilleurs.

La CCPA est fermée physiquement au public.

En cas d'urgence, des accueils téléphonique et mail sont maintenus

RAMASSAGE DES POUBELLES :

Semaine 15 (du 6 au 10/4) :

zone A (semaine impaire)

Mercredi 8 avril

